



UNIVERSITY OF OTTAWA
HEART INSTITUTE
INSTITUT DE CARDIOLOGIE
DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA

INSTITUT DE CARDIOLOGIE DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA

ÉTATS FINANCIERS

31 mars 2021



KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.
150, rue Elgin
Bureau 1800
Ottawa ON K2P 2P8
Canada
Téléphone 613-212-5764
Télécopieur 613-212-2896

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux membres de l'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa (l'« entité »), qui comprennent :

- l'état de la situation financière au 31 mars 2021
- l'état des résultats pour l'exercice clos à cette date
- l'état de l'évolution de l'actif net pour l'exercice clos à cette date
- l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date
- ainsi que les notes complémentaires et annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 31 mars 2021, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public s'appliquant aux organismes sans but lucratif du secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers** » de notre rapport des auditeurs.

Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui sont pertinentes pour notre audit des états financiers au Canada et nous sommes acquittés des autres responsabilités qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autre point – Informations comparatives

Les états financiers de au 31 mars 2020 et pour l'exercice clos à cette date ont été audités par d'autres auditeurs, qui ont exprimé sur ces états une opinion non modifiée en date 25 juin 2020.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

- des informations, autres que les états financiers et le rapport des auditeurs sur ces états, incluses dans le rapport annuel de l'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons et n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations identifiées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, et à demeurer attentifs aux éléments indiquant que les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu les informations, autres que les états financiers et le rapport des auditeurs sur ces états, incluses dans le rapport annuel de l'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa, à la date du présent rapport des auditeurs.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le rapport des auditeurs.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public s'appliquant aux organismes sans but lucratif du secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre,

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité.
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport des auditeurs sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport des auditeurs. Toutefois, des événements ou situations futurs pourraient amener l'entité à cesser son exploitation.
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

KPMG A.N.S. / S.R.L.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Ottawa (Canada)

Le 24 juin 2021

INSTITUT DE CARDIOLOGIE DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE


31 mars 2021

(en milliers de dollars)

	2021	2020
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	37 229 \$	13 351 \$
Débiteurs		
Ministère de la Santé et des Soins de longue durée	8 495	2 952
Services aux patients	7 370	13 215
Frais divers	2 307	11 911
Stocks	1 737	2 343
Charges payées d'avance	551	622
	57 689	44 394
IMMOBILISATIONS ET ACTIFS EN LOCATION-ACQUISITION (note 3)	206 526	212 188
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET ACTIFS EN LOCATION-ACQUISITION (note 4)	10 724	11 736
	217 250	223 924
	274 939 \$	268 318 \$
PASSIF ET ACTIF NET		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs et charges à payer	32 758 \$	24 655 \$
Créditeurs - Ministère de la Santé et des Soins de longue durée	15 659	2 570
Créditeurs - Hôpital d'Ottawa (note 13)	5 696	5 535
Tranche à court terme de la dette à long terme (note 8)	2 531	2 508
Tranche à court terme des obligations découlant des contrats de location-acquisition (note 9)	1 091	1 041
	57 735	36 309
DETTE À LONG TERME (note 8)	14 617	17 148
OBLIGATIONS DÉCOULANT DE CONTRATS DE LOCATION-ACQUISITION (note 9)	5 945	7 036
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (note 6)	6 422	6 266
APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS (note 7)	187 581	198 934
	214 565	229 384
	272 300	265 693
ACTIF NET		
(Insuffisance) non affectée	(2 846)	5 368
Investi en immobilisations et en actifs en location-acquisition (note 10)	5 485	(2 743)
	2 639	2 625
	274 939 \$	268 318 \$

Obligations contractuelles (note 14)

APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION


 administrateur


 administrateur

INSTITUT DE CARDIOLOGIE DE L'UNIVERSITE D'OTTAWA

ÉTAT DES RÉSULTATS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2021

(en milliers de dollars)

	Budget (non vérifié)	2021	2020
PRODUITS			
Ministère de la Santé et des Soins de longue durée			
Allocation globale et Services de programmes prioritaires	97 091 \$	97 091 \$	95 249 \$
Procédures axées sur la qualité (PFQ)	3 538	3 538	3 432
Modèle d'allocation axé sur la santé (MAS)	51 357	51 357	51 357
Financement du plan de fonctionnement postérieur à la construction (PFPC)	10 177	11 375	8 962
Récupérations auprès des Services de programmes prioritaires	-	(2 757)	(1 353)
Soins cardiaques ponctuels et autres	3 496	24 751	2 679
Autres recouvrements (récupérations)	-	(12 107)	(668)
Couverture de garde dans les hôpitaux offrant des soins en cardiologie	648	648	625
Autres crédits	326	326	326
	166 633	174 222	160 609
Services aux patients			
Patients hospitalisés	16 441	13 757	17 730
Patients externes	16 047	18 405	16 123
Suppléments aux chambres	960	332	991
Autres produits et recouvrements de fonctionnement	3 176	4 058	4 667
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	14 050	15 635	14 055
	217 307	226 409	214 175
CHARGES			
Salaires et avantages sociaux et services achetés	97 434	97 131	95 794
Rémunération du personnel médical	6 410	7 553	6 605
Fournitures médicales et chirurgicales	46 643	42 092	47 475
Médicaments et gaz médicaux	4 238	3 457	4 263
Fournitures et autres dépenses	20 385	34 363	17 640
Ententes de service (note 13)	20 771	19 905	21 295
Frais d'intérêt	1 166	1 117	1 085
Amortissement des immobilisations et des actifs en location-acquisition	17 888	18 527	18 034
Amortissement des immobilisations incorporelles et des actifs en location-acquisition	992	989	992
Créances irrécouvrables	600	545	190
Location d'équipement	748	716	749
	217 275	226 395	214 122
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	32 \$	14 \$	53 \$

INSTITUT DE CARDIOLOGIE DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2021
(en milliers de dollars)

	Non affecté (Insuffisance)	Investi en immobilisations et en actifs en location- acquisition (Note 10)	2021 Total	2020 Total
SOLDE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	5 368 \$	(2 743) \$	2 625 \$	2 572 \$
Excédent des produits sur les charges	14	-	14	53
Variation nette des investissements en immobilisations et des actifs en location-acquisition (note 10)	(8 228)	8 228	-	-
SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	(2 846) \$	5 485 \$	2 639 \$	2 625 \$

INSTITUT DE CARDIOLOGIE DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2021

(en milliers de dollars)

	2021	0
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES (AFFECTÉS AUX)		
ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES		
Excédent des produits sur les charges	14 \$	53 \$
Éléments sans incidence sur l'encaisse :		
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	(15 635) \$	(14 055) \$
Apports reportés affectés aux dépenses d'équipement	- \$	(280) \$
Transfert des immobilisations aux dépenses d'équipement	- \$	726 \$
Amortissement des immobilisations et des actifs en location-acquisition	18 527 \$	18 034 \$
Amortissement des immobilisations incorporelles et des actifs en location-acquisition	989 \$	992 \$
Augmentation nette des avantages sociaux futurs	156 \$	831 \$
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 11)	31 936 \$	(9 308) \$
	35 987 \$	(3 007) \$
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations	(12 865) \$	(25 707) \$
Produit net (acquisition) d'immobilisations incorporelles	23 \$	(575) \$
	(12 842)	(26 282)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Remboursement du passif lié à la construction	-	(50 808)
Apports reportés pour immobilisations reçues (note 7)	4 282	33 376
Remboursement des obligations découlant des contrats de location-acquisition	(1 041)	(712)
Produits des subventions d'immobilisations à recevoir	-	46 055
Évolution nette du prêt bancaire	-	(3 200)
Produits de la dette à court terme	-	15 000
Remboursement de la dette à long terme	(2 508)	(1 611)
	733	38 100
ÉVOLUTION NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU COURS DE L'EXERCICE		
	23 878	8 811
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, AU DÉBUT DE L'EXERCICE	13 351	4 540
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, À LA FIN DE L'EXERCICE	37 229 \$	13 351 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de l'encaisse.

INSTITUT DE CARDIOLOGIE DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2021
(en milliers de dollars)

1. Objectif de l'organisme :

L'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa (l'« Institut ») est constitué sans capital-actions en vertu de la *Loi sur les corporations ontariennes*. Il offre une gamme complète de services de cardiologie, notamment dans les domaines de la prévention primaire et secondaire, de l'établissement de diagnostics et du traitement, de la réadaptation, de la recherche et de l'éducation. Il est le seul fournisseur de services de cardiologie interventionnelle et de chirurgie cardiaque de l'Est de l'Ontario et l'Ouest du Québec. L'Institut concentre ses activités cliniques dans trois grands domaines : la chirurgie à cœur ouvert, la cardiologie interventionnelle et les interventions d'arythmie. À titre d'organisme de bienfaisance enregistré, l'Institut est exonéré d'impôts sur le bénéfice en vertu de l'alinéa 149(1)f) de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

2. Principales conventions comptables :

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes comptables canadiennes du secteur public, ce qui comprend les chapitres de la série 4200 applicables aux organismes sans but lucratif du secteur public, et comprennent les principales conventions comptables suivantes :

a) Constatation des produits

En vertu de la *Loi sur l'assurance-santé* et de ses règlements d'application, l'Institut est principalement financé par la province de l'Ontario selon les accords budgétaires établis par le ministère de la Santé (MS) de l'Ontario. Les subventions d'exploitation sont comptabilisées à titre de produits dans la période à laquelle elles se rattachent. Les subventions approuvées mais non reçues à la fin d'une période comptable sont comptabilisées lorsque le montant à recevoir peut être raisonnablement estimé et que sa perception finale est raisonnablement assurée. Lorsqu'une partie de la subvention s'applique à une période ultérieure, elle est reportée et constatée dans cette période subséquente.

L'Institut reçoit du ministère de la Santé de l'Ontario des fonds pour l'exploitation de certains programmes. Le montant final des produits d'exploitation comptabilisés ne peut être déterminé tant que le ministère de la Santé de l'Ontario n'a pas examiné les états financiers et statistiques de l'Institut pour l'année. Tous les rajustements découlant de l'examen du ministère de la Santé de l'Ontario sont comptabilisés dans la période au cours de laquelle ils sont effectués.

INSTITUT DE CARDIOLOGIE DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA

Notes complémentaires aux états financiers (suite)

31 mars 2021
(en milliers de dollars)

2. Principales conventions comptables (suite) :

a) Constatation des produits (suite)

L'Institut applique la méthode du report pour comptabiliser les apports, qui comprennent les subventions gouvernementales et les dons. Les apports non grevés d'affectations sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir à condition que le montant à recevoir puisse faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception soit raisonnablement assurée. Les apports grevés d'affectations externes sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Lorsqu'une partie d'un apport grevé d'affectations concerne un exercice futur, il est reporté et constaté au cours de l'exercice en question. Les apports affectés à l'acquisition d'immobilisations sont reportés et amortis par imputation aux résultats à un taux correspondant à celui de l'amortissement des immobilisations en question.

Les produits issus des services aux patients, des suppléments aux chambres et des autres produits et recouvrements de fonctionnement sont constatés lorsque les services sont fournis et lorsque la collecte est raisonnablement assurée.

b) Contributions et subventions d'immobilisations à recevoir :

Un apport à recevoir est constaté à titre d'actif lorsque le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception finale est raisonnablement assurée.

Les subventions d'immobilisations à recevoir sont liées aux subventions obtenues pour l'acquisition d'immobilisations ou la réalisation de projets, qui ont été approuvées par le bailleur de fonds et qui sont à recevoir par l'Institut à la fin de l'exercice. Les subventions d'immobilisations à recevoir sont également ajoutées aux apports reportés afférents aux immobilisations et amorties au cours des exercices futurs au même taux que celui d'amortissement des actifs connexes.

c) Apports reçus sous forme de services :

Un nombre important de bénévoles consacrent beaucoup de temps à l'organisme au cours d'une année. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur de ces services rendus, ces derniers ne sont pas constatés dans les états financiers.

d) Stocks :

Les stocks sont évalués au moindre du coût et du coût de remplacement, le coût étant déterminé selon la méthode du coût moyen. Le coût de remplacement est le coût estimatif du réapprovisionnement des stocks aux prix courants du marché.

INSTITUT DE CARDIOLOGIE DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA

Notes complémentaires aux états financiers (suite)

31 mars 2021
(en milliers de dollars)

2. Principales conventions comptables (suite) :

e) Instruments financiers :

(i) Mesure des instruments financiers :

L'Institut évalue initialement ses actifs et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf pour certaines opérations ayant des liens de dépendance.

Il mesure ensuite tous ses actifs et ses passifs financiers au coût amorti.

Les actifs financiers évalués au coût amorti et comprennent l'encaisse, les débiteurs et les subventions d'immobilisations à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût amorti comprennent le prêt bancaire, les comptes créditeurs et les charges à payer, les comptes créditeurs – Ministère de la Santé de l'Ontario, les comptes créditeurs – Hôpital d'Ottawa (l'« Hôpital »), les charges à payer liées aux immobilisations en cours et la dette à long terme.

(ii) Dépréciation :

Les actifs financiers mesurés au coût amorti font l'objet d'un test de dépréciation s'il existe des indications de dépréciation. L'Institut détermine si, pendant la période visée, un changement négatif important est venu modifier l'échéancier ou le montant prévu des futurs flux de trésorerie d'actifs financiers. Si tel est le cas, la valeur comptable de l'actif est réduite directement au plus élevé des montants suivants : la valeur actualisée des flux de trésorerie qui devraient être générés par la détention de l'actif et le montant qui pourrait être réalisé en vendant l'actif à la date du bilan. Le montant de la dépréciation est comptabilisé dans les opérations. La perte de valeur comptabilisée antérieurement peut être reprise dans la mesure de l'amélioration, pourvu qu'elle ne soit pas supérieure au montant qui aurait été déclaré à la date de la reprise si la perte de valeur n'avait pas été comptabilisée antérieurement. Le montant de la reprise est comptabilisé dans l'état des opérations.

(iii) Coûts de transaction :

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers évalués ultérieurement au coût amorti viennent rajuster la valeur comptable de l'actif ou du passif financier et sont comptabilisés dans l'état des résultats selon la méthode linéaire.

INSTITUT DE CARDIOLOGIE DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA

Notes complémentaires aux états financiers (suite)

31 mars 2021
(en milliers de dollars)

2. Principales conventions comptables (suite) :

f) Immobilisations et actifs découlant de contrats de location-acquisition :

Les immobilisations acquises et les actifs découlant de contrats de location-acquisition sont comptabilisés au coût. Les immobilisations en cours ne sont pas amorties avant l'achèvement du projet et le début de l'exploitation des installations. L'équipement n'est amorti que lorsqu'il est prêt à être utilisé. Les immobilisations sont amorties selon la méthode linéaire sur les périodes suivantes :

Actif	Taux
Bâtiments et améliorations apportées aux bâtiments	20 ans
Équipement de diagnostic et d'exploitation	5 à 15 ans
Infrastructure de réseau	10 à 20 ans

g) Actifs incorporels et actifs découlant de contrats de location-acquisition :

Les actifs incorporels achetés sont comptabilisés au coût et amortis selon la méthode linéaire comme suit :

Actif	Taux
Logiciels	5 ans
Système d'information sur la santé	15 ans

h) Dépréciation d'immobilisations :

Lorsqu'une immobilisation ne contribue plus à la capacité de l'Institut de fournir des services, sa valeur comptable est ramenée à sa valeur résiduelle, s'il y a lieu. L'excédent de sa valeur comptable nette sur sa valeur résiduelle doit être comptabilisé en charges dans l'état des résultats.

i) Avantages sociaux futurs :

(i) Régime de retraite :

Presque tous les employés de l'Institut sont admissibles au Régime de retraite des hôpitaux de l'Ontario, un régime interentreprises à prestations déterminées. L'Institut considère le Régime comme un régime à cotisations déterminées à des fins comptables puisqu'il n'y a pas suffisamment de renseignements disponibles pour appliquer les normes comptables des régimes de retraite à prestations déterminées. Par conséquent, les cotisations de l'Institut au régime sont comptabilisées en charges selon les normes comptables applicables aux régimes à cotisations déterminées.

INSTITUT DE CARDIOLOGIE DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA

Notes complémentaires aux états financiers (suite)

31 mars 2021
(en milliers de dollars)

2. Principales conventions comptables (suite) :

i) Avantages sociaux futurs (suite) :

(ii) Prestations complémentaires d'assurance-maladie, soins dentaires et vie :

L'Institut offre des prestations de retraite déterminées et d'autres avantages futurs à presque tous les retraités et employés. Ces avantages futurs comprennent des prestations d'assurance-vie et de soins de santé.

L'Institut comptabilise ses obligations au titre des régimes d'avantages sociaux des employés à mesure que les employés fournissent les services nécessaires pour gagner les avantages sociaux. Le coût des avantages complémentaires de retraite et des avantages postérieurs à l'emploi acquis par les employés est calculé au moyen de la méthode de répartition des prestations au prorata des années de service et de la meilleure estimation de la direction concernant l'évolution de la croissance des salaires, l'âge de départ à la retraite des employés et les coûts prévus des soins de santé. L'évaluation actuarielle la plus récente a été effectuée au 31 mars 2019. La prochaine évaluation prévue aura lieu le 31 mars 2022.

Les rajustements découlant des modifications apportées au régime, y compris le coût des services passés, sont constatés dans l'exercice au cours duquel les modifications ont lieu. Les gains ou pertes actuariels sont amortis sur la durée de vie moyenne restante prévue des employés actifs.

(iii) Absences rémunérées :

Les absences rémunérées sont comptabilisées par régularisation au fur et à mesure que les employés y ont droit, conformément à la politique de l'Hôpital sur les vacances et les congés de maladie.

j) Trésorerie et équivalents de trésorerie :

L'Institut a pour politique de présenter les soldes bancaires sous forme de trésorerie et d'équivalents de trésorerie, y compris les découverts bancaires dont les soldes peuvent fluctuer de positif à découvert.

k) Utilisation d'estimations :

La préparation des présents états financiers exige de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants déclarés de l'actif et du passif, ainsi que sur les montants déclarés des produits et des charges pour l'exercice. Les montants réels pourraient être différents de ces estimations. Le budget principal des dépenses porte sur la dépréciation d'actifs financiers comme la provision pour créances douteuses, la durée de vie utile des immobilisations, l'évaluation des charges à payer et le passif au titre des avantages sociaux futurs. Ces estimations font l'objet d'un examen annuel et, lorsque des modifications sont nécessaires, elles sont constatées dans les états financiers de la période où elles deviennent connues.

INSTITUT DE CARDIOLOGIE DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA

Notes complémentaires aux états financiers (suite)

31 mars 2021
(en milliers de dollars)

3. Immobilisations et actifs découlant de contrats de location-acquisition :

	2020		2021	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Immobilisations :				
Bâtiments et améliorations apportées aux bâtiments	242 085 \$	65 339 \$	176 746 \$	185 770 \$
Équipement de diagnostic et d'exploitation	76 141	52 236	23 905	19 646
Infrastructure de réseau	786	314	472	550
Immobilisations en cours	181	–	181	254
	319 193	117 889	201 304	206 220
Actifs découlant de contrats de location-acquisition :				
Équipement d'exploitation	7 460	2 238	5 222	5 968
	326 653 \$	120 127 \$	206 526 \$	212 188 \$

L'Institut a conclu une entente avec une entreprise de construction tierce pour bâtir et financer la construction d'un nouvel immeuble et la rénovation de ses installations existantes. Le coût total estimatif de la construction et des intérêts de ce projet était de 134 998 \$ plus la TVH, lequel était principalement financé par le ministère de la Santé de l'Ontario et par la Fondation de l'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa. Le 18 janvier 2020, les travaux du projet ont été substantiellement achevés (tel que défini dans l'entente du projet) et, par conséquent, les actifs connexes ont été transférés des travaux de construction en cours aux catégories d'immobilisations appropriées et ont été amortis durant l'exercice en cours.

Au cours de l'exercice, l'Institut a aliéné des actifs dont le coût s'élève à 993 \$ et l'amortissement cumulé à 993 \$. Au 31 mars 2020, le coût et l'amortissement cumulé s'élevaient à 314 781 \$ et 102 593 \$.

INSTITUT DE CARDIOLOGIE DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA

Notes complémentaires aux états financiers (suite)

31 mars 2021
(en milliers de dollars)

4. Immobilisations incorporelles et actifs découlant de contrats de location-acquisition :

	2020		2021	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Immobilisations incorporelles :				
Logiciels	894 \$	716 \$	178 \$	357 \$
Système d'information sur la santé	10 196	1 359	8 837	9 538
	11 090	2 075	9 015	9 895
Actifs découlant de contrats de location-acquisition :				
Système d'information sur la santé	1 973	264	1 709	1 841
	13 063 \$	2 339 \$	10 724 \$	11 736 \$

Au 31 mars 2020, le coût et l'amortissement cumulé s'élevaient à 13 086 \$ et à 1 350 \$.

5. Prêt bancaire :

Le 31 octobre 2019, l'Institut a remboursé sa marge de crédit de fonctionnement au moyen d'un prêt à terme préapprouvé de 15 000 \$, assorti d'un taux d'intérêt fixe établi dans le cadre d'un contrat de SWAP à 3,07 % et venant à échéance le 31 octobre 2024.

L'Institut a également conclu avec la Banque Toronto-Dominion une entente de prêt de découverts d'un montant de 500 \$ aux fins du financement d'une lettre de crédit pour la Ville d'Ottawa relativement aux travaux de construction en cours. Ce prêt de fonctionnement est remboursable sur demande, porte intérêt au taux préférentiel moins 0,75 % et est garanti par un accord général de sécurité. Ce prêt de fonctionnement n'a pas été utilisé par l'Institut au 31 mars 2021.

6. Avantages sociaux futurs et régime de retraite :

a) Prestations complémentaires d'assurance-maladie, soins dentaires et vie :

L'Institut offre un régime à prestations déterminées qui offre des prestations complémentaires d'assurance-maladie, soins dentaires et vie à ses employés. Cette protection s'étend jusqu'après la retraite. La dernière évaluation des avantages sociaux futurs a été effectuée le 31 mars 2019. La prochaine évaluation prévue aura lieu le 31 mars 2022.

INSTITUT DE CARDIOLOGIE DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA

Notes complémentaires aux états financiers (suite)

31 mars 2021
(en milliers de dollars)

6. Avantages sociaux futurs et régime de retraite (suite) :

a) Prestations complémentaires d'assurance-maladie, soins dentaires et vie (suite) :

Étant donné que l'Hôpital d'Ottawa gère toutes les fonctions de ressources humaines de l'Institut, les employés de l'Institut se voient offrir les mêmes avantages futurs que ceux offerts aux employés de l'Hôpital et sont inclus dans le calcul global des avantages futurs estimés. La part des avantages sociaux futurs de l'Institut est calculée au moyen de la meilleure estimation de la direction de l'Institut.

Au 31 mars 2021, le passif estimatif extrapolé de l'Institut associé au régime d'avantages sociaux futurs s'établit comme suit :

	2021	2020
Obligation au titre des prestations constituées	5 661 \$	5 754 \$
Pertes actuarielles non amorties	761	512
Passif au titre des avantages sociaux futurs	6 422 \$	6 266 \$

Le régime à prestations déterminées de l'Institut pour les avantages sociaux futurs n'est pas capitalisé, ce qui donne lieu à un déficit égal à l'obligation au titre des prestations constituées.

Les principales hypothèses actuarielles utilisées pour évaluer l'obligation au titre des prestations constituées de l'Institut sont les suivantes :

	2021	2020
Taux d'actualisation – obligation au titre des prestations constituées	3,21%	3,29%
Hausses des frais pour soins dentaires	3,50%	3,50%
Hausses des frais pour soins de santé complémentaires	7,50%	7,50%
Durée moyenne estimative du reste de la carrière des employés	16,6 ans	17,1 ans

* Diminution de 0,5 % par année pour atteindre un taux ultime de 4,50 %.

INSTITUT DE CARDIOLOGIE DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA

Notes complémentaires aux états financiers (suite)

31 mars 2021
(en milliers de dollars)

6. Avantages sociaux futurs et régime de retraite (suite) :

a) Prestations complémentaires d'assurance-maladie, soins dentaires et vie (suite) :

Le passif au titre des avantages sociaux futurs a augmenté de 156 \$ pour l'exercice clos le 31 mars 2021 (2020 : augmentation de 831 \$). Ce montant est inclus dans les salaires et les charges sociales à l'état des résultats et comprend ce qui suit :

	2021	2020
Solde, début de l'exercice	6 266 \$	5 435 \$
Coût des services rendus	338	961
Frais d'intérêts	189	202
Prestations versées	(341)	(351)
Amortissement des pertes actuarielles	(30)	19
	6 422 \$	6 266 \$

b) Régime de retraite de l'Hôpital de l'Ontario :

La quasi-totalité des employés de l'Institut participe au Régime de retraite des hôpitaux de l'Ontario (le « Régime ») qui est un régime de retraite interentreprises à prestations déterminées ouvert à tous les employés admissibles des employeurs membres de l'Association des hôpitaux de l'Ontario. Les cotisations versées par l'Institut au régime au nom de ses employés au cours de l'exercice s'élevaient à 6 159 \$ (6 182 \$ en 2020) et sont incluses à l'état des résultats.

L'écart entre les prévisions actuarielles des réserves et les résultats techniques peut être important. Tout écart doit habituellement être capitalisé par les participants du régime. La plus récente évaluation actuarielle du Régime au 31 décembre 2019 indique que le Régime est entièrement capitalisé.

7. Apports reportés afférents aux immobilisations :

Les apports de capital reportés afférents aux immobilisations comprennent la fraction non amortie des dons et des subventions reçus en vue de l'acquisition d'immobilisations. L'amortissement des apports de capital est comptabilisé à titre de produit à l'état des résultats, à un taux correspondant au taux d'amortissement des immobilisations connexes.

	2021	2020
Solde, début de l'exercice	198 934 \$	179 893 \$
Plus : Apports reçus ou comptabilisés au cours de l'exercice	4 282	33 376
Moins : Apports appliqués pour couvrir les dépenses d'équipement	—	(280)
Moins : Amortissement des apports de capital aux produits	(15 635)	(14 055)
	187 581 \$	198 934 \$

INSTITUT DE CARDIOLOGIE DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA

Notes complémentaires aux états financiers (suite)

31 mars 2021
(en milliers de dollars)

7. Apports reportés afférents aux immobilisations (suite):

Au cours de l'exercice, un apport de 392 \$ a été reçu pour le Fonds pour le réaménagement de l'infrastructure du système de santé (FRISS). Devant les circonstances exceptionnelles et sans précédent liées à la COVID-19, l'Institut n'a pas été en mesure de dépenser 122 \$ de cet apport total. Ce montant a été reporté et sera utilisé aux mêmes fins que le financement initial pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022.

Au cours de l'exercice précédent, 38 \$ du montant total reçu et versé au FRISS a été reporté aux fins d'utilisation ultérieure. Les fonds ont été utilisés aux mêmes fins que le financement initial pour l'exercice se terminant le 31 mars 2021.

8. Dette à long terme :

	2021	2020
Prêt à terme garanti par un accord général de sécurité – 2,23 %, venant à échéance le 27 mars 2025, payable en versements mensuels de 93 \$ (capital et intérêts)	4 273 \$	5 281 \$
Prêt à terme – taux d'intérêt fixe établi dans le cadre d'un contrat de SWAP à 3,07 % et venant à échéance le 31 octobre 2029, payable en versements mensuels de 125 \$	12 875	14,375
	17 148	19,656
Tranche de la dette à long terme échéant à court terme	(2 531)	(2,508)
	14 617 \$	17 148 \$

Les paiements en remboursement du principal estimé de la dette à long terme et le solde renouvelable au cours des prochaines années s'établissent comme suit :

	Payable	Renouvelable
2022	2 531 \$	– \$
2023	2 554	–
2024	2 578	–
2025	1 985	7 500
	9 648 \$	7 500 \$

(a) L'Institut a contracté un prêt à terme de 15 000 \$ auprès de la Banque Scotia le 31 octobre 2019. Ce prêt à terme est garanti par un accord général de sécurité. Le taux d'intérêt fixe est établi dans le cadre d'un contrat de SWAP à 3,07 %. Au 31 mars 2021, le contrat SWAP indiquait une perte non réalisée cumulée de 592 \$ (1 075 \$ en 2020).

INSTITUT DE CARDIOLOGIE DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA

Notes complémentaires aux états financiers (suite)

31 mars 2021
(en milliers de dollars)

9. Obligation découlant de contrats de location-acquisition :

	2021	2020
Contrat de location d'équipement d'imagerie dont la valeur comptable nette est de 5 968 \$ – 5,45 %, arrivant à échéance en avril 2028 après une période renouvelable de cinq ans, payable en versements mensuels de 82 \$ jusqu'en avril 2023 et de 79 \$ de mai 2023 à avril 2028, avec option d'achat d'un dollar à l'échéance.	5 634 \$	6 293 \$
Contrat de licence de logiciel pour le système d'information sur la santé dont la valeur comptable nette est de 1 841 \$ (3,14 %), venant à échéance en août 2024, payable en versements mensuels de 36 \$, dont la propriété sera automatiquement transférée à l'Institut à la fin du contrat, et ce, sans frais.	1 402	1 784
	7 036	8 077
Tranche à court terme de l'obligation découlant de contrats de location-acquisition	(1 091)	(1 041)
	5 945 \$	7 036 \$

Les paiements minimaux futurs au titre de l'obligation découlant de contrats de location-acquisition pour les prochaines années s'établissent comme suit :

2022	1 418 \$
2023	1 418
2024	1 383
2025	1 128
2026	947
Années suivantes	1 974
	8 268
Intérêts inclus dans les versements	1 232
	7 036 \$

INSTITUT DE CARDIOLOGIE DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA

Notes complémentaires aux états financiers (suite)

31 mars 2021
(en milliers de dollars)

10. Investissement en immobilisations et en actifs découlant de contrats de location-acquisition :

Les investissements en immobilisations et en actifs découlant de contrats de location-acquisition sont calculés comme suit :

	2021	2020
Immobilisations et actifs découlant de contrats de location-acquisition	206 526 \$	212 188 \$
Immobilisations incorporelles et actifs découlant de contrats de location-acquisition	10 724	11 736
	<u>217 250</u>	<u>223 924</u>
Financé par :		
Apports reportés afférents aux immobilisations	187 581	198 934
Dette à long terme	17 148	19 656
Obligation découlant de contrats de location-acquisition	7 036	8 077
	<u>211 765</u>	<u>226 667</u>
Investissements nets en immobilisations et en actifs découlant de contrats de location-acquisition, à la fin de l'exercice	<u>5 485 \$</u>	<u>(2 743)\$</u>

La variation nette des investissements en immobilisations et en actifs découlant de contrats de location-acquisition est calculée comme suit :

	2021	2020
Comptabilisation des subventions d'immobilisations à recevoir	– \$	(46 055)\$
Acquisition d'immobilisations et d'actifs découlant de contrats de location-acquisition	11 872	24 998
Produits (acquisition) d'immobilisations incorporelles et d'actifs découlant de contrats de location-acquisition	(23)	2 531
Montant financé par apports reportés afférents aux immobilisations reçues ou à recevoir	(4 282)	(33 376)
Montants financés par contrat de location-acquisition :		
Acquisitions	–	(1 973)
Remboursement	1 041	712
Montants financés par dette à long-terme et prêt bancaire :		
Produits	–	(15 000)
Remboursement	2 508	4 811
Montants financés à même la provision actuarielle liée aux immobilisations en cours	–	50 808
Apports appliqués pour couvrir les dépenses d'équipement	–	280
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	15 635	14 055
Amortissement des immobilisations et des actifs découlant de contrats de location-acquisition	(17 534)	(18 034)
Amortissement des immobilisations incorporelles	(989)	(992)
	<u>8 228 \$</u>	<u>(17 235)\$</u>

INSTITUT DE CARDIOLOGIE DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA

Notes complémentaires aux états financiers (suite)

31 mars 2021
(en milliers de dollars)

11. Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement :

	2021	2020
Débiteurs	9 906 \$	(17 536)\$
Stocks	606	(201)
Charges payées d'avance	71	(203)
Créditeurs et charges à payer	8 103	7 892
Créditeurs – Ministère de la Santé et des Soins de longue durée	13 089	(202)
Créditeurs – Hôpital d'Ottawa	161	852
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement	31 936 \$	(9 398)\$

12. Gestion des risques :

L'Institut s'expose à différents risques financiers, y compris des risques de crédit, de taux d'intérêt et de liquidité. Le programme global de gestion des risques de l'Institut est axé sur l'imprévisibilité des marchés financiers et vise à minimiser les répercussions négatives potentielles sur le rendement financier de l'Institut.

a) Risque de crédit :

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit de l'Institut ont trait à ses débiteurs. L'Institut fait crédit à ses patients dans le cours normal de ses activités.

L'Institut est exposé au risque de crédit en cas de non-paiement par les patients pour des services non assurés et des services fournis à des patients non-résidents. Ce risque est commun à l'ensemble des hôpitaux, étant donné qu'ils doivent fournir des soins aux patients, peu importe s'ils sont ou non en mesure de payer.

L'Institut établit des provisions pour créances douteuses tout tenant compte du risque de crédit propre aux patients, à leurs tendances historiques et à leur situation économique. Environ 30 % du total des débiteurs seront recouvrables auprès des assureurs et des patients, 57 % seront recouvrables auprès du ministère de la Santé de l'Ontario, 5 % seront recouvrables au titre de la taxe de vente harmonisée à recevoir et 8 % seront recouvrables auprès d'autres organismes. L'Institut considère qu'aucun risque important ne découle de cette situation.

INSTITUT DE CARDIOLOGIE DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA

Notes complémentaires aux états financiers (suite)

31 mars 2021
(en milliers de dollars)

12. Gestion des risques (suite):

a) Risque de crédit (suite):

Au 31 mars 2021, les sommes suivantes restaient à recouvrer auprès des patients :

	30 jours	60 jours	90 jours	Plus de 90 jours	2021 Total	2020 Total
Comptes des patients						
Soldes débiteurs	3 701 \$	2 137 \$	467 \$	1 929 \$	8 234 \$	14 045 \$
Moins: allocations	(159)	(136)	(37)	(532)	(864)	(830)
Net	3 542 \$	2 001 \$	430 \$	1 397 \$	7 370 \$	13 215 \$

b) Risque de taux d'intérêt :

Il s'agit du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de la variation des taux d'intérêt du marché. L'Institut s'expose à un risque de taux d'intérêt sur ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et variable. Les instruments à taux fixe exposent l'Institut à un risque de juste valeur, tandis que les instruments à taux variable l'exposent à un risque de flux de trésorerie.

Pour gérer son risque de taux d'intérêt, l'Institut a conclu un accord de swap de taux d'intérêt tel que décrit à la note 8. Par conséquent, la dette à long terme de l'Institut porte intérêt à taux fixe et, donc, l'exposition au risque est minime.

Pour ce qui est du prêt bancaire et du solde dû à l'Hôpital qui portent intérêt à des taux variables, l'exposition au risque d'intérêt de l'Institut dépend des variations de la variable sous-jacente. Toutefois, une variation de 1 % de la variable n'aurait pas d'incidence importante sur le résultat net et la situation financière de l'Institut.

c) Risque de liquidité :

Le risque de liquidité est le risque que l'Institut ne soit pas en mesure de respecter ses obligations financières à leur échéance. L'Institut gère son risque de liquidité en prévoyant les flux de trésorerie liés aux opérations, en anticipant les activités d'investissement et de financement, et en maintenant des facilités de crédit pour s'assurer d'avoir suffisamment de fonds disponibles pour satisfaire à ses besoins financiers actuels et prévisibles.

INSTITUT DE CARDIOLOGIE DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA

Notes complémentaires aux états financiers (suite)

31 mars 2021
(en milliers de dollars)

12. Gestion des risques (suite):

c) Risque de liquidité (suite):

Au 31 mars 2021, les passifs financiers de l'Institut et les dates d'échéance de ces passifs s'établissaient comme suit :

	Jusqu'à 6 mois	Plus de 6 mois et jusqu'à 1 an	Plus de 1 an et jusqu'à 5 ans	5 ans ou plus	2021 Total	2020 Total
Créditeurs et charges à payer	22 926 \$	4 193 \$	5 350 \$	289 \$	32 758 \$	24 655 \$
Créditeurs – MSSLD	15 659	–	–	–	15 659	2 570
Dû à l'Hôpital	5 696	–	–	–	5 696	5 535
Dette à long terme	1 262	1 269	8 617	6 000	17 148	19 656
Obligation découlant de contrats de location- acquisition	539	552	4 083	1 862	7 036	8 077
	46 082 \$	6 014 \$	18 050 \$	8 151 \$	78 297 \$	60 493 \$

13. Intérêts économiques :

Les opérations suivantes s'inscrivent dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange.

a) Hôpital d'Ottawa :

L'Institut a un intérêt économique dans l'Hôpital en raison de la relation qu'il entretient avec lui. L'Institut a conclu des ententes de service avec l'Hôpital dans le cadre desquelles il fournit plusieurs services comme des services de laboratoire, des installations et du soutien administratif. Par conséquent, les services rendus par l'Hôpital sont actuellement essentiels aux activités opérationnelles de l'Institut. L'entente de service est en vigueur jusqu'au 31 mars 2021 et chaque entente de niveau de service est négociée annuellement à la juste valeur marchande par service rendu et en fonction du volume d'activités. Au cours de l'exercice, l'Institut a versé à l'Hôpital des paiements totaux de 19 905 \$ en vertu d'ententes de service (21 295 \$ en 2020).

De plus, le terrain utilisé par l'Institut pour ses locaux appartient à l'Hôpital. Le terrain est loué à l'Institut en vertu d'une entente à long terme expirant le 31 mars 2035 pour un paiement nominal annuel de 1 \$.

Au 31 mars 2021, l'Institut avait un compte créditeur non garanti payable à l'Hôpital s'élevant à 5 696 \$ (5 535 \$ en 2020) et portant intérêt au taux préférentiel.

INSTITUT DE CARDIOLOGIE DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA

Notes complémentaires aux états financiers (suite)

31 mars 2021
(en milliers de dollars)

13. Intérêts économiques (suite):

b) Fondation de l'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa :

L'Institut a un intérêt économique dans la Fondation de l'Institut de l'Université d'Ottawa (la « Fondation ») étant donné que la Fondation recueille des fonds et détient des ressources qui sont utilisées au profit de l'Institut. La Fondation coordonne et promeut les activités de financement et de dotation pour appuyer et financer les projets d'immobilisations de l'Institut ainsi que divers autres programmes et activités comme la recherche, les soins aux patients, l'éducation et d'autres activités concernant la santé cardiovasculaire à l'Institut et à la Société de recherche de l'Institut de cardiologie d'Ottawa (la « Société »). La Fondation est constituée sans capital-actions en vertu de la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif. La Fondation est un organisme de bienfaisance enregistré en vertu du paragraphe 149(1)l) de la Loi de l'impôt sur le revenu du Canada et est donc exonérée de l'impôt sur le revenu.

Les débiteurs comprennent un montant de 132 \$ (22 \$ en 2020) dû par la Fondation, principalement pour le financement des immobilisations. Les charges à payer comprennent un montant de 12 945 \$ (néant en 2020) dû à la Fondation.

Au cours de l'exercice, l'Institut a reçu un financement de 1 319 \$ (17 762 \$ en 2020) de la Fondation pour soutenir les programmes cliniques, l'achat d'équipement et les programmes d'immobilisations.

c) Société de recherche de l'Institut de cardiologie d'Ottawa :

L'Institut a un intérêt économique dans la Société de recherche de l'Institut de cardiologie d'Ottawa (la « Société »). Le but de la Société est d'effectuer, d'acquérir, de solliciter ou de recevoir des contributions de recherche pour l'exploitation et le maintien de laboratoires et d'une installation de recherche au profit de l'Institut. La Société est un organisme de bienfaisance enregistré et, à ce titre, elle est exonérée de l'impôt sur le revenu en vertu du paragraphe 149(1)l) de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. De plus, la société est considérée comme une société sans but lucratif pour la recherche scientifique et le développement expérimental au sens du paragraphe 149(1)l) de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. La Société est constituée sans capital-actions en vertu de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*.

Au 31 mars 2021, l'Institut avait des débiteurs s'élevant à 69 \$ (202 \$ en 2020) au titre de projets d'immobilisations en cours et d'autres coûts engagés pour le compte de la Société; et des charges à payer s'élevant à 1 236 \$ (2 810 \$ en 2020), qui comprennent le financement reçu pour le compte de la Société, la rémunération des employés et les autres coûts de soutien engagés par la Société pour le compte de l'Institut. Ces montants ne portent pas intérêt et ne sont pas assortis de modalités de remboursement précises.

Au cours de l'exercice, l'Institut a versé à la Société un financement de base de 4 342 \$ (5 613 \$ en 2020) à l'appui de la recherche. Ces montants sont inclus à la rubrique « Fournitures et autres dépenses » dans l'état des résultats.

INSTITUT DE CARDIOLOGIE DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA

Notes complémentaires aux états financiers (suite)

31 mars 2021
(en milliers de dollars)

13. Intérêts économiques (suite):

- c) Société de recherche de l'Institut de cardiologie d'Ottawa (suite):

La Société fournit gratuitement des services de gestion de la paie à l'Institut pour un groupe restreint d'employés. Tous les coûts liés à la rémunération et aux avantages sociaux sont remboursés mensuellement par l'Institut. Au cours de l'année, un total de 6 199 \$ (7 200 \$ en 2020) en salaires et avantages sociaux a été remboursé à la Société par l'Institut.

- d) Association des anciens patients et des auxiliaires :

L'Institut a un intérêt économique dans l'Association des anciens patients et l'Association des auxiliaires (les « Associations ») de l'Institut de cardiologie d'Ottawa. Les Associations ont pour objet de recueillir et de recevoir des fonds qui seront distribués à divers programmes et projets d'immobilisations de l'Institut, de la Société et de la Fondation. Elles sont des entités exonérées d'impôt créées en vertu des lois de l'Ontario.

14. Obligations contractuelles :

En vertu de baux à long terme et de contrats avec des fournisseurs pour divers services et équipements, l'Institut s'est engagé à effectuer divers paiements au cours des trois prochaines années, selon les estimations suivantes :

2022	395 \$
2023	44
2024	44

Comme il est expliqué à la note 3, l'Institut a conclu une entente de projet avec un tiers pour la construction d'un nouvel immeuble et la rénovation d'installations existantes. Aux termes de la présente entente, le coût estimatif total des composantes de construction et de financement du projet s'élève à 134 998 \$ (TVH en sus). L'engagement net restant de l'Institut au 31 mars 2021 (TVH en sus) s'élève à 1 301 \$; ce montant est comptabilisé en date du 31 mars 2021. Les coûts liés à ce projet sont financés par le ministère de la Santé de l'Ontario et par la Fondation de l'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa.

Comme il est indiqué à la note 13, l'Institut a conclu une entente de service à long terme avec l'Hôpital pour plusieurs services fournis par l'Hôpital. L'entente est en vigueur jusqu'au 31 mars 2021. Chaque entente sur les niveaux de service est négociée annuellement à la juste valeur du marché, en fonction des services rendus et du volume d'activités.

INSTITUT DE CARDIOLOGIE DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA

Notes complémentaires aux états financiers (suite)

31 mars 2021
(en milliers de dollars)

15. Éventualités :

- a) L'Institut est impliqué dans des griefs et des litiges liés aux employés, dont l'issue n'est pas déterminable pour le moment. Tout passif ou paiement découlant de ces dossiers sera constaté dans l'exercice au cours duquel le résultat sera raisonnablement déterminable et les montants en cause peuvent être estimés.
- b) Un groupe d'hôpitaux, dont l'Institut fait partie, a créé le Healthcare Insurance Reciprocal of Canada (HIROC). Le HIROC est enregistré à titre d'assurance mutualité en vertu de la Loi sur les assurances, laquelle autorise des personnes à échanger entre elles des contrats réciproques d'indemnisation ou d'assurance. Le HIROC facilite la prestation d'une couverture d'assurance responsabilité civile aux organismes de soins de santé des provinces et des territoires où elle il agréé. Les souscripteurs versent une prime annuelle qui est fixée par calcul actuariel. Ces primes font l'objet d'une évaluation dans le cas de pertes supérieures à la prime que le groupe de souscripteurs pourrait connaître, le cas échéant, pour les années où ils sont souscripteurs. Aucune évaluation de la sorte n'avait été effectuée en date du 31 mars 2021.
- c) En vertu d'une lettre de crédit d'un montant de 386 \$ (386 \$ en 2020), il incombe à l'Institut d'achever le projet de construction et de rénovation décrit à la note 3, conformément à l'entente sur le plan du site conclue par l'Institut avec la Ville d'Ottawa. Cette lettre de crédit expire le 31 décembre 2021.
- d) L'Institut dispose, sous la forme d'une sûreté de deuxième rang sur tous ses biens personnels, d'une facilité de crédit que la Fondation de l'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa a conclue avec la Banque Royale du Canada, qui se compose d'une facilité à taux fixe (10 000 \$). Le solde de la facilité à taux fixe au 31 mars 2021 était de 7 248 \$ et viendra à échéance le 31 janvier 2028; il porte intérêt au taux de 2,44 %, lequel a été fixé au moyen d'un contrat de SWAP à terme.

16. Financement de la part du ministère de la Santé en raison de la pandémie :

En raison de la pandémie de coronavirus (« COVID-19 ») qui sévit, le ministère de la Santé (le « Ministère ») a annoncé plusieurs programmes de financement visant à aider les hôpitaux à supporter les coûts de fonctionnement et les coûts en capital différentiels et les baisses de revenus découlant de la COVID-19. Outre ces programmes, le Ministère autorise les hôpitaux à réaffecter les fonds inutilisés de certains programmes au financement des coûts, des pertes de revenus et des autres pressions budgétaires dus à la COVID-19, au moyen d'un rapprochement général des fonds.

Bien que le Ministère ait donné des directives concernant le montant maximal des fonds pouvant être attribués à l'Institut et les critères d'admissibilité et de constatation des revenus, celles-ci continuent d'évoluer et pourraient faire l'objet d'une révision et d'une clarification après l'approbation des présents états financiers. Le Ministère a également indiqué que tout le financement lié à la COVID-19 était soumis à un examen et à un rapprochement, avec la possibilité d'ajustements au cours de l'exercice suivant.

INSTITUT DE CARDIOLOGIE DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA

Notes complémentaires aux états financiers (suite)

31 mars 2021
(en milliers de dollars)

16. Financement de la part du ministère de la Santé en raison de la pandémie :

L'estimation par la direction des revenus à recevoir du Ministère en raison de la COVID-19 se fonde sur les dernières directives du Ministère et sur les conséquences de la COVID-19 sur les activités, les revenus et les dépenses de l'Institut. La direction a analysé les exigences et fourni une estimation des montants justifiables en fonction des renseignements disponibles à jour. Tout ajustement que la direction apportera à l'estimation des revenus à recevoir du Ministère sera pris en compte dans les états financiers de l'Institut au cours de l'année du versement.

Les détails relatifs aux fonds obtenus du Ministère en raison de la COVID-19 et qui sont comptabilisés dans les produits de l'exercice considéré sont résumés ci-dessous :

	2021
Financement des dépenses de fonctionnement différentielles liées à la COVID-19	3 939 \$
Financement des pertes de revenus découlant de la COVID-19	6 729
	10 668 \$

En plus de ce qui précède, l'Institut a également constaté la somme de 7 488 \$ au titre des fonds du Ministère pour couvrir les primes chirurgicales découlant de la COVID-19.

L'Institut a constaté la somme de 608 \$ au titre des fonds du Ministère pour couvrir les dépenses en immobilisations liées à la COVID-19, somme qui est venue s'ajouter aux apports en capital reportés au cours de l'exercice.

L'Institut a également comptabilisé un montant de 2 450 \$ obtenu du Ministère pour couvrir d'autres dépenses liées à la COVID-19, comme la rémunération des employés et des médecins en situation de pandémie.

17. Impact de la pandémie de la maladie à coronavirus COVID-19 :

En mars 2020, l'Organisation mondiale de la Santé a décrété que l'éclosion de COVID-19 avait atteint des proportions pandémiques, ce qui a eu des répercussions importantes sur les milieux financiers, boursiers et sociaux. En réponse à la COVID-19 et conformément aux directives du Ministère et d'autres organismes publics, l'Institut a mis en place plusieurs mesures pour protéger les patients et le personnel contre la COVID-19. De plus, il a activement participé aux soins des patients atteints de la COVID-19 et à la prestation de programmes qui protègent la santé publique.

Des ajustements doivent être apportés aux états financiers lorsque des événements survenus entre la date des états financiers et la date du rapport des auditeurs fournissent un supplément d'information suffisant à l'égard de situations qui existaient en fin d'exercice. Après avoir évalué les répercussions financières, la direction a jugé qu'il n'était pas nécessaire pour l'heure d'apporter d'autres ajustements aux états financiers.

INSTITUT DE CARDIOLOGIE DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA

Notes complémentaires aux états financiers (suite)

31 mars 2021
(en milliers de dollars)

17. Impact de la pandémie de la maladie à coronavirus COVID-19 (suite):

L'Institut continue de réagir face à la pandémie et il prévoit des répercussions opérationnelles et financières continues au cours de l'exercice 2022 et au-delà. La direction a évalué l'impact de la COVID-19 et estime qu'il n'y a pas de problèmes financiers importants qui compromettent la bonne marche de ses activités. L'issue et la date de rétablissement de la pandémie étant très imprévisibles, il est impossible pour l'heure d'estimer et de communiquer ses effets sur les activités à venir.